

LE BOSS DE PARIS INN GROUP LANCE SPORT & BUSINESS LIMITLESS

Jean-Bernard Falco. Le président du groupe hôtelier *Paris Inn Group* lance en son nom propre une structure commerciale, *Sport & Business Limitless*. Son éclairage.



Jean-Bernard Falco
CEO Sport & Business Limitless

Pouvez-vous présenter votre parcours ?

Je suis multi-entrepreneur. Je travaille depuis l'âge de 14 ans, et après avoir été déménageur, commercial, banquier et intermédiaire immobilier, j'ai créé ma 1^{ère} entreprise à 25 ans. En 2005, j'ai créé, il y a 15 ans, avec mon épouse Céline, la société *Paris Inn Group*, qui gère aujourd'hui un portefeuille de 35 hôtels de catégorie 4 et 5*. Nous réalisons 100 M€ de CA et gérons 1 milliard d'euros d'actifs hôteliers. Première ETI française dans le monde de l'industrie hôtelière, nous projetons de réaliser 1 milliard d'euros de CA et d'avoir 10 milliards d'euros d'actifs sous gestion d'ici à 2030. Cette ambition et ces résultats exceptionnels sont fixés et obtenus grâce au travail quotidien acharné de nos 1 100 collaborateurs. Je suis un passionné de sport, très militant et très tôt j'ai mis le sport au cœur même non pas de mon projet d'entreprise, mais au sein même de mon entreprise. J'ai donc embarqué plus de 50% de mes collaborateurs, soit plus de 500 personnes dans des défis sportifs et c'est l'une des forces de ma boîte aujourd'hui.

Pouvez-vous présenter Sport Business Limitless ?

SPORT & BUSINESS LIMITLESS a été créée fin 2019 ; sa raison d'être est la Promotion de l'Activité Physique et Sportive sans limites. J'ai réuni autour de moi une équipe de champions capable de donner à ce projet la dimension qu'il mérite, de saisir le *momentum* des JO 2024 pour passer à l'action avec ambition. Nous y sommes ; 84% des collaborateurs veulent pratiquer des Activités Physiques et Sportives en entreprise et seules 7% en proposent. Une autre équipe de 10 personnes, la plupart associées à mes côtés. Un board composé de personnalités incroyables toutes connectées au sport (Laura Flessel, Nathalie Iannetta, Alexandra André, Frédérique Jossinet, Emmanuelle Assmann, Pascal Lorot, Didier Hassan, Guillaume Navarro, Geoffroy de Becdelièvre, Nicolas Merindol, Michel Moulin). 12 ambassadeurs sportifs (6 femmes et 6 hommes). 12 ambassadeurs économiques (chefs d'entreprises). 12 ambassadeurs institutionnels (puissance publique) et la création d'un comité scientifique (dont Béatrice Barbusse, ancienne handballeuse et sociologue du sport). Notre idée collective est de promouvoir l'Activité Physique et Sportive en entreprise avec la conviction profonde que nous pouvons faire de la France, la Nation modèle du Sport d'Engagement en Entreprise®.

Pourquoi se lancer dans le sport en entreprise après l'hôtellerie ?

Ce n'est pas « après l'hôtellerie, mais à côté de mon activité principale, celle qui me fait vivre ». Parce que c'est une nécessité, un impératif. Au départ, quand j'ai créé mon entreprise, il s'agissait d'une start-up. La réflexion qui a été la nôtre tout au long de cette croissance a été de se poser la question de savoir comment continuer à rapprocher les gens entre eux, à créer une vraie émulation dans l'entreprise alors que justement elle grandissait et que de nombreux silos se créaient au fil de toutes ces années, comme dans

toutes les entreprises du monde entier qui vivent pareille aventure, on n'a rien inventé. Alors, j'ai décidé d'utiliser le sport car la composante fait partie de ma vie, de l'ADN de l'entreprise et a, bien évidemment, une part importante dans notre succès. Dès 2014, j'ai créé une filiale entièrement dédiée au sport dont la mission était alors exclusivement destinée à implémenter la pratique du sport au sein de notre entreprise. Le sport fait partie d'un environnement, d'un écosystème, appelé la Qualité de Vie au Travail (QVT) et il devient évident qu'aujourd'hui chaque chef d'entreprise réfléchit à quelle solution il doit apporter à sa propre entreprise, à sa propre organisation.

Quels sont les bienfaits de la pratique sportive dans le monde de l'entreprise ?

Si l'on se réfère au domaine sportif, les entreprises, aujourd'hui, ont le choix entre le sport « confort », qui cherche le bien-être pour leurs collaborateurs et le sport « sponsor » qui vise la médiatisation. Quand les salariés, quelle que soit leur situation, accomplissent ensemble des défis sportifs qu'ils pensent impossibles à atteindre et qu'ils y parviennent, c'est tout simplement magique, très fort en termes d'émotion. Les bienfaits de l'Activité Physique et Sportive en entreprise parlent aux dirigeants et aux Directions des Ressources Humaines. Cette pratique est aujourd'hui considérée comme un investissement et non comme un coût : les études sont nombreuses sur la question : baisse de l'absentéisme, augmentation de la productivité et de la rentabilité, fidélisation des collaborateurs, développement puissant de la marque employeur. En ce qui concerne l'environnement social et social, le salarié aujourd'hui recherche du sens et du bien-être, tant dans son entreprise qu'en dehors.

Pouvez-vous expliquer votre offre ?

Concrètement, **SPORT & BUSINESS LIMITLESS** organise pour chaque entreprise un défi sportif personnalisé, créé sur mesure, engageant

plus de 50% des collaborateurs, entraînés par des sportifs de haut niveau pour celles et ceux qui font du sport au sein de l'entreprise et pour celles et ceux qui ne sont pas sportifs, ils sont associés à relever un défi « digital ». Ce défi est « inclusif », engageant sportifs et non-sportifs dans la même aventure. La préparation, l'animation et la réalisation réussie d'un défi prennent de 4 mois à 1 an environ ; chaque défi est monté en collaboration avec un club sportif, amateur ou professionnel, vivier de talents de haut niveau. J'insiste sur le fait que le fait d'embarquer plus de 50% des collaborateurs d'une entreprise est un véritable exploit et ce que nous avons réussi à faire au sein de mon entreprise avec succès, nous allons le dupliquer au profit de nos clients avec le même succès.

« C'est plus de 50% collaborateurs que nous avons embarqués avec nous dans ces différentes aventures, de véritables success stories empreintes d'émotions très fortes »

Nous avons expérimenté, testé, ajusté depuis maintenant 5 ans chez nous 5 grands défis, 5 très grands succès. Des Marathons de New York 2014 et 2016 en passant par la création d'une course à pied (10 km des étoiles dans Paris) et avoir traversé la France du Nord au Sud (de Paris à Nîmes) et vers l'Ouest de Paris à Belle-Île-en-Mer, c'est plus de 50% collaborateurs que nous avons embarqués avec nous dans ces différentes aventures, de véritables success stories

empreintes d'émotions très fortes. L'impact sur et dans l'entreprise a dépassé nos espérances, la confiance et la persévérance dans l'effort, la capacité à briser les silos et avec une facilité déconcertante, l'accélération de l'effet « one team », cet état d'esprit et d'équipe dynamisé ont été énormes et mesurables.

Cette offre s'adresse-t-elle aux entreprises ou au mouvement sportif (Fédérations, Ligues, etc.) ?

Elle s'adresse à tous les publics qui souhaitent implémenter le sport dans leur entreprise ou dans leur organisation. Par exemple, nous discutons aujourd'hui avec :

- de nombreuses PME qui, ne disposant pas de budget spécifique à allouer au sport, sont soucieuses de répondre à la transformation sociétale en cours, i.e. trouver des réponses aux attentes et exigences de plus en plus significatives de leurs collaborateurs. Nous allons donc monter une offre spécifiquement pour ces entreprises et mutualiser ainsi le coût financier nécessairement important pour elles compte tenu de leurs tailles ;
- de nombreuses ETI qui veulent vraiment créer un défi personnalisé et embarquer leurs collaborateurs dans cette innovation ;
- de nombreux cabinets d'avocats qui réfléchissent, eux aussi, aux meilleurs moyens sportifs à mettre à disposition de leurs associés et collaborateurs ;
- des collectivités locales qui ont exactement les mêmes problématiques que les entreprises veulent améliorer les conditions de travail de leurs collaborateurs ;
- le mouvement sportif, avec le CNOSF qui connaît notre existence depuis le 1^{er} jour, avec des clubs sportifs en hand, en volley, en foot, en basket avec lesquels nous créons une offre totalement innovante et sur mesure qui n'existe nulle part dans le monde.

Allez-vous lancer l'offre avec tous les sports ou seulement les plus connus disposant de structures et de moyens solides ?

Nos partenariats nous placent d'ores et déjà en capacité de lancer des défis immédiats dans au moins 10 disciplines différentes (foot, CAP, hand, volley, basket, vélo, randonnée, boxe, escalade, yoga...). Nous allons naturellement déployer notre dispositif en fonction des accords conclus

avec les différentes fédérations, ligues et clubs sportifs. Nous sommes une entreprise à mission et comme il est possible de le voir dans sa dénomination sociale, sans limites. Notre *leitmotiv*, c'est le Sport d'Engagement en Entreprise®. Donc, une fois que les collaborateurs d'une entreprise ont choisi de relever tel ou tel défi, nous nous adaptons pour créer une offre sur mesure, entièrement personnalisée.

Quels sont vos objectifs pour l'année 2020 ?

Faire connaître la société **SPORT & BUSINESS LIMITLESS** auprès de tous les représentants du sport et l'association dédiée qui va être créée dans les prochaines semaines. Elle aura vocation à militer auprès de nos parlementaires, des différents acteurs économiques et associatifs afin que la place du sport soit mieux reconnue et que les chefs d'entreprises ne puissent être redressés pour avantages en nature abusifs ou la non-possibilité de déduction fiscale en cas de charge importante liée au sport, par exemple.

C'est une année d'investissement basée sur cette promotion pour le bien collectif et cela représente un budget d'un million d'euros.

C'est aussi convaincre les chefs d'entreprises qu'il est important et opportun pour toutes ces raisons qu'ils mettent en place le plus rapidement possible le Sport d'Engagement en Entreprise® au sein de leurs boîtes.

En 2021, nous avons pour objectif d'être à l'équilibre et, à partir de 2022, rentable.

L'Engagement autour du hand féminin ?

Quand on apprend que le hand féminin ne pourra plus être retransmis à la TV malgré les efforts du CNOSF et de votre chaîne Sport en France, c'est tout naturellement que je n'ai pas hésité une seconde à donner un coup de main à notre place à la Ligue pour permettre la poursuite de cette retransmission. Je crois que notre ministre des Sports, le président du CNOSF, la présidente de la Fédération et les joueuses ont été ravis de le savoir encore diffusé sur votre chaîne. Je tiens moi aussi à vous remercier pour les importants efforts que vous avez menés pour permettre cette retransmission.

Ivan Carrieu